



HAL
open science

OSC - Observatoire sociologique du changement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. OSC - Observatoire sociologique du changement. 2013, Sciences Po, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02031376

HAL Id: hceres-02031376

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031376v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :
Observatoire sociologique du changement
OSC
sous tutelle des
établissements et organismes :
Fondation Nationale des Sciences Politiques
Centre National de la Recherche Scientifique



Janvier 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes.

- Notation de l'unité : **Observatoire Sociologique du Changement**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A+	A+	A+	A+	A+



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité : Observatoire Sociologique du Changement

Acronyme de l'unité : OSC

Label demandé : UMR

N° actuel : UMR 7049

Nom du directeur
(2012-2013) : M. Alain CHENU

Nom du porteur de projet
(2014-2018) : M. Alain CHENU

Membres du comité d'experts

Président : M. Joël ZAFFRAN, Université Bordeaux Segalen

Experts : M^{me} Marie-Carmen GARCIA, Université Lumière Lyon 2

M. Patrick PERETTI-WATEL, Inserm Aix-Marseille (représentant du CoNRS)

M. Roland PFEFFERKORN, Université de Strasbourg

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Hubert PERES

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Florent CHAMPY, CNRS

M. Michel GARDETTE, FNSP



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'OSC a été créée en 1988 à l'initiative de M. Henri MENDRAS dans le but d'expliquer le changement social. Il est dirigé depuis 2003 par M. Alain CHENU. Ce laboratoire, UMR 7049, est sous la double tutelle de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et du CNRS. Il est situé 98 rue de l'Université, 75007 Paris.

Équipe de Direction

M. Alain CHENU, directeur.

Nomenclature AERES

SHS2_4 Sociologie, Démographie



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	4	4	4
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	5	7	7
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	7	7	
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	0	1	1
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	2	1	1
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1	
TOTAL N1 à N6	19	21	13

Taux de producteurs	100 %
---------------------	--------------

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	24	
Thèses soutenues (01/01/2007-30/06/2012)	22	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	0	
Nombre d'HDR soutenues (01/01/2007-30/06/2012)	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	9	9



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte

Le laboratoire se caractérise par des analyses empiriques, souvent de grande envergure, menées à partir de méthodologies quantitatives et/ou qualitatives. L'activité scientifique s'organise à l'heure actuelle autour de quatre axes : Axe 1 Stratification sociale et transformations des inégalités ; Axe 2 Ville et inégalités urbaines ; Axe 3 Modes de vie : rythmes sociaux, normes, environnement ; Axe 4 Politiques et dynamiques éducatives.

Le niveau d'excellence de l'unité est incontestable. Son dynamisme et la qualité des publications en font un laboratoire de premier rang. L'excellence de l'OSC est due à la qualité des chercheurs qui animent les axes ainsi qu'à un ratio chercheurs/ITA avantageux. La présence de 7 personnels d'accompagnement de la recherche pour 11 personnels chercheurs (en incluant 2 DR émérites) contribue à une production à la fois importante et de qualité.

Le soutien apporté par la Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP) au laboratoire est fort appréciable, même si la conjoncture laisse planer quelques incertitudes quant à la direction de la Fondation. Enfin, la gouvernance au sein du laboratoire semble rigoureuse sur le plan scientifique et sur le plan administratif. Les différents personnels s'accordent pour dire que les conditions de travail et les relations au sein du laboratoire sont très bonnes.

L'accent mis sur l'approche quantitative marque les recherches présentées dans le bilan du quadriennal et constitue le point fort de la recherche à l'OSC. Elles procèdent d'un traitement informatique de bases de données importantes, à partir de techniques statistiques souvent très innovantes, grâce notamment à la proximité de l'OSC avec le GENES (Groupe des Écoles Nationales d'Économie et Statistique) et l'INSEE. Cela contribue pour une large part aux publications de qualité de ce laboratoire.

Le comité d'experts a observé que le programme passé, comme d'ailleurs le projet pour les années à venir, est bien équilibré. Une communication intellectuelle entre les différents programmes dynamise la transversalité et l'animation scientifique.

Le laboratoire détient aussi un savoir-faire en matière de traitement des données confidentielles dans le cadre des grandes enquêtes nationales (par exemple dans le cadre de l'enquête « Trajectoires et Origines »). Ces éléments permettent au laboratoire de mener des recherches comparatives au niveau international dans différents domaines : éducation, santé, modes de vie, etc.

Outre l'approche quantitative, l'unité utilise une approche ethnographique pour certaines enquêtes. Plus généralement, les approches quantitatives sont parfois couplées avec des enquêtes qualitatives, notamment dans le cadre des travaux menés par les étudiants en thèse, ce qui conduit le laboratoire à réaliser des analyses plus fines des grands processus et changements sociaux.

La dimension internationale du laboratoire est un autre de ses atouts. Le laboratoire invite de nombreux chercheurs et chercheuses étrangers qui contribuent à la vie de l'équipe, notamment en participant aux séminaires. Les membres du laboratoire ainsi que les étudiant-e-s en thèse participent également à de nombreuses manifestations scientifiques à l'étranger.

L'OSC entend poursuivre sa forte ouverture interdisciplinaire (en particulier, vers l'économie et la psychologie sociale) mais souhaite rester un laboratoire à dominante sociologique, et plus particulièrement de sociologie générale. Cela lui permet d'investir son savoir-faire dans des thèmes qui sont à la fois scientifiquement pertinents et très « porteurs » d'un point de vue sociétal (la conversion écologique, la ségrégation urbaine, le handicap, ...).



Points à améliorer et risques liés au contexte

L'OSC participe au débat public à plusieurs niveaux. Cependant, on pourrait espérer, compte tenu des moyens matériels et humains dont il dispose et des données quantitatives traitées, qu'il fasse connaître ses résultats de manière plus large et qu'il contribue davantage encore tant au débat public en général qu'à l'information de ceux qui sont amenés à participer aux décisions en matière de politiques publiques.

Etant donné la faiblesse relative des ressources humaines de l'OSC, surtout au regard des champs de recherche considérables couverts ou à couvrir, le comité de visite attire l'attention des chercheurs et des tutelles de l'OSC sur le risque de dilution et d'épuisement des forces en présence et ce, malgré le dynamisme dont fait preuve ce laboratoire. On pourrait discuter par conséquent la pertinence de la structuration en 4 voire 5 axes (dans un avenir proche si certaines hypothèses sont remplies) d'un laboratoire aux effectifs en personnel académique titulaire relativement restreint.

Enfin, on pourrait demander une amélioration concernant le suivi et l'accueil des doctorants. Ces derniers effectuent en effet leur thèse sur une durée supérieure à cinq ans, ce qui leur permet cependant de s'atteler à des productions de données complexes et de publier des articles durant leurs études doctorales.

Recommandations

La continuité des approches constituent un atout pour l'avenir. La création d'un nouvel axe « Inégalités sociales de santé » doit permettre d'accroître l'emprise de l'OSC sur les grands enjeux de société. Ce nouvel axe ne doit pas se faire du reste aux dépens d'une communication intellectuelle qui s'établit actuellement entre les différents axes. Il doit faire lui aussi l'objet d'un échange intellectuel entre les doctorants et entre les chercheurs.

Par ailleurs, le comité d'experts encourage ce laboratoire à favoriser plus amplement l'entrée d'étudiants en thèse ne provenant pas de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Le comité d'experts recommande aussi un accueil plus égal des doctorants. Il apparaît en effet que l'accès à la salle de travail se fait sur la base d'un « turn over » préjudiciable à la participation de tous à la vie du laboratoire. On pourrait recommander d'améliorer l'accueil des doctorants à l'intérieur des locaux. Bien évidemment, il ne s'agit pas de proposer à bureau à chaque étudiant mais compte tenu des moyens matériels dont dispose l'OSC, il serait souhaitable que les étudiants puissent travailler dans les locaux quand cela leur semble nécessaire sans avoir à se demander s'il y aura de la place.

Etant donné que l'OSC est un laboratoire relativement petit en termes d'effectifs mais qui embrasse un ensemble de thématiques de recherche très large, une autre recommandation serait de développer de nouvelles collaborations avec d'autres laboratoires, français ou étrangers, en particulier pour les nouvelles thématiques que l'OSC ambitionne d'investir. Pour ce faire, les dispositifs de financement de projets proposés à l'échelle européenne semblent appropriés.

Une autre recommandation, qui concerne davantage les tutelles, serait de contribuer à étoffer l'équipe de chercheurs existante par des recrutements de chercheurs et enseignants-chercheurs.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

La production scientifique est importante et de grande qualité scientifique

Le laboratoire présente une production originale, plus ou moins égale selon les axes de recherche et selon les projets. La production est locale, nationale et internationale. Les publications en langues étrangères sont nombreuses et de nombreux terrains se situent à l'étranger.

Les documents présentés au comité d'experts concernant le bilan des publications et le nombre de titulaires sont très clairs. La vision synthétique que propose le document et la lecture des chiffres permettant d'établir le nombre des publications puis de le rapporter au nombre des enseignants-chercheurs et chercheurs montrent que le taux de produisant est très satisfaisant, voire exceptionnel.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le comité d'experts apprécie l'ample rayonnement et la forte attractivité académique de l'unité.

Les chercheurs de l'unité et certains doctorants ont obtenu des prix ou des distinctions au cours de la période considérée.

L'OSC a une vraie capacité d'accueil des chercheurs étrangers en visite due à une stratégie de valorisation dans les réseaux internationaux.

Il faut encore noter l'évidente capacité de l'OSC à obtenir des financements externes, à répondre à des appels d'offres, à participer à des programmes européens et à collaborer avec des laboratoires étrangers.

La part des financements externes est significative (ANR, ACI, programme de l'UE).

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Les relations du laboratoire avec son environnement sont denses et diversifiées.

Le laboratoire participe à plusieurs dispositifs de recherche et prédéfinit ses projets de recherche de manière à pouvoir répondre à de nombreux appels d'offre.

L'OSC est capable d'intervenir en amont dans la production de données d'enquête financées par des acteurs institutionnels (par exemple le Ministère de la culture).

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

La présence de 6 personnels d'accompagnement de la recherche compétents pour 11 personnels chercheurs (y compris 2 DR émérite), contribue à la qualité de la production scientifique de l'unité, de même que les moyens matériels dont celle-ci dispose.

La vie collective de l'unité est facilitée par l'existence de locaux confortables et un environnement de travail jugé satisfaisant par les membres eux-mêmes.

La gouvernance du laboratoire est rigoureuse et la vie de l'unité, dont les membres forment une seule équipe, bien organisée. Le conseil de laboratoire est constitué par l'ensemble des membres permanents du laboratoire et par un représentant des doctorants (élu chaque année par ses pairs). Il se réunit fréquemment (normalement, six fois par an).

Une attention particulière est portée à la communication interne (accès informatique aux comptes rendus et documents utiles aux membres du laboratoire ; utilisation de l'« espace numérique de travail en groupe » ENTG proposé par la DSI de Sciences Po pour les échanges d'informations et d'agendas).



Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Les doctorants de l'unité sont rattachés à l'Ecole doctorale de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

La durée des thèses est supérieure à cinq ans. Si cette durée peut apparaître comme un peu longue au regard de ce qui est demandé par certaines instances, elle peut aussi s'expliquer par les recherches menées. Cela leur permet de s'atteler à des travaux complexes et à publier pendant leurs études doctorales. A cet égard, la liste des publications des doctorants est remarquable. Il faut tout de même mentionner l'accueil inégal des doctorants du fait de contraintes pesant sur l'accès à la salle de travail.

Les membres de l'unités sont très impliqués dans l'enseignement de la sociologie, au niveau du collège universitaire et du master de sociologie, de l'IEP Paris.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

La demande faite par le directeur de voir son laboratoire reconduit en UMR est parfaitement légitime. La dynamisation de l'animation scientifique et la rigueur de la gouvernance au sein du laboratoire justifient pleinement cette demande et ne laissent aucun doute sur la capacité de ce laboratoire à tenir les objectifs fixés à cinq ans.

L'OSC a pour projet de continuer sa forte ouverture interdisciplinaire mais souhaite rester un laboratoire à dominante sociologique, et plus particulièrement de sociologie générale. Ce projet est dans le prolongement du quadriennal en cours.

La création éventuelle, envisagée au cours du quinquennal, d'un cinquième axe consacré à la « sociologie des inégalités de santé » permettrait de positionner l'OSC sur un thème porteur. Pour autant, le laboratoire doit veiller à préserver la dynamisation transversale de l'animation scientifique, qui est l'un des atouts de l'OSC.



4 ● Analyse thème par thème

Thème 1 : Stratification sociale et transformations des inégalités

Nom du responsable : M. Louis CHAUVEL (jusqu'au 30 juin 2012)

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	2	1,5
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires	2,5	3
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	0	0,5
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0	
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants	0	0
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	5	
TOTAL	9,5	5



• Appréciations détaillées

Le nouvel intitulé de cet axe met désormais explicitement au centre des recherches menées la question importante des inégalités articulée à celle de la stratification sociale (l'intitulé antérieur articulait la question des inégalités entre générations et celle de la stratification). En ce sens, le nouvel intitulé retrouve peut-être davantage la thématique fondatrice du laboratoire tout en s'écartant cependant de son hypothèse théorique centrale d'alors (celle de la moyennisation).

La pertinence et l'intérêt scientifiques des recherches menées sont indiscutables. Les productions de cet axe ont cependant été quantitativement significativement plus réduites au cours de la période 2007-2012 par rapport aux périodes antérieures et elles sont *de facto* moins mises en valeur dans le rapport d'activité par rapport à celles des autres axes, à moins de considérer que les travaux de l'ensemble des chercheurs du laboratoire relèvent aussi de la thématique de l'axe, mais dans ce cas on risque d'aboutir à un double compte : la question qui se pose ici inévitablement est celle de la structuration en 4 voire 5 axes (dans un avenir proche si certaines hypothèses sont remplies) d'une unité de recherche aux effectifs en personnel académique titulaire somme toute relativement restreint.

Les méthodes d'investigation mises en œuvre privilégient le quantitatif même si le qualitatif n'est pas absent. Différentes bases de données quantitatives sont mobilisées pour développer des analyses secondaires originales. Une partie des doctorants sont associés aux travaux de cet axe.

Conclusion

• Avis global sur le thème :

L'importance sociétale du thème de l'axe 1 est indiscutable. Les travaux menés par le laboratoire dans l'ensemble des axes y contribuent fortement.

• Points forts et possibilités liées au contexte :

Le laboratoire regroupe des chercheurs de qualité qui ont fait leurs preuves par une production régulière et soutenue depuis des années.

La présence de doctorants participant activement aux travaux du laboratoire est un atout certain pour l'approfondissement et le renouvellement des recherches.

• Points à améliorer et risques liés au contexte :

L'effectif de l'axe *stricto sensu* est en baisse, le départ récent du responsable de l'axe a fragilisé quelque peu le potentiel de recherche d'autant plus que ce chercheur était spécialisé au sein du laboratoire sur la question des inégalités sociales et des inégalités entre générations. L'arrivée prochaine d'un autre chercheur devrait compenser ce départ.

• Recommandations :

On pourrait recommander que cet axe soit développé aussi en renforçant le volet qualitatif des recherches qui permettrait de consolider davantage les résultats des recherches en termes d'interprétation.



Thème 2 : Ville et inégalités urbaines

Nom du responsable : M. Marco OBERTI

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	0,5	0,5
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires	0	0
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	0	0
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0	
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants	1	1
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	5	
TOTAL	6,5	1,5



• Appréciations détaillées

Les recherches menées dans le cadre de ce thème portent sur les processus de ségrégation urbaine. Elles se fondent sur l'articulation entre des méthodes quantitatives et qualitatives, elles concernent différentes échelles territoriales (petites communes, métropoles...), elles proposent des comparaisons internationales (notamment entre différentes villes européennes). Une partie importante des travaux de l'équipe auxquels sont associés des doctorants concerne la métropole parisienne.

Un des points scientifiquement fort de cet axe est son articulation avec l'axe 4 « Politiques et dynamiques éducatives ». En effet, la ségrégation spatiale est analysée en lien avec la ségrégation scolaire. Cet aspect de la problématique « spatiale » est travaillé en particulier dans le cas des travaux d'enquête développés à échelle locale. Les chercheurs s'attachent à montrer le rôle central de l'école en termes de choix résidentiels pour les classes moyennes et supérieures. Ils montrent aussi le rôle de l'institution scolaire dans la vie locale des quartiers mettant en évidence l'accès inégalement réparti au sein de la population aux ressources éducatives et son effet au niveau du renforcement du sentiment de discrimination au sein de certaines populations. Un autre point fort du programme est l'analyse des dimensions ethnoraciales de la ségrégation urbaine, notamment menées par 2 membres de l'axe.

Conclusion

• Avis global sur le thème :

Le thème est traité de manière pertinente et approfondie à l'aide de différentes méthodes d'analyse et en faisant varier les échelles contextuelles. En outre, ce thème s'articule très bien avec le thème 4, ce qui renforce l'approfondissement des analyses ainsi que la dynamique générale de l'OSC.

• Points forts et possibilités liées au contexte :

La thématique de la ségrégation urbaine est centrale pour traiter du changement social d'autant que l'OSC aborde cette question sous l'angle des inégalités sociales. Les analyses insistant sur les processus de socialisation et leurs dimensions socio-culturelles dans les quartiers pauvres enrichissent notablement la problématique de la ségrégation urbaine. L'attention particulière portée aux "banlieues" constitue en effet un point positif de la thématique.

Un autre point fort de celle-ci est son étroite imbrication avec les thèmes 1 et 4, aussi bien en ce qui concerne les problématiques développées qu'en ce qui concerne les terrains examinés. L'inscription spatiale des inégalités est en effet largement traitée sous l'angle des stratifications sociales et des effets locaux de la sélection scolaire. Ainsi, des analyses pertinentes de processus de gentrification sont menées.

Enfin, les études comparatives entre la métropole parisienne et d'autres métropoles dans le monde permettent de relativiser et d'approfondir les analyses menées en France.

• Points à améliorer et risques liés au contexte :

Le nombre de chercheurs travaillant sur ce thème pourrait être étoffé. L'effectif du thème en Equivalent Temps Plein de l'axe est légèrement inférieur à celui des autres axes.

• Recommandations :

On pourrait recommander que cet axe soit développé en renforçant le volet qualitatif des recherches, notamment celles menées à propos des articulations entre inégalités socio-économiques, espaces et discriminations ethnoraciales.



Thème 3 : Modes de vie : rythmes sociaux, normes, environnement

Nom du responsable : M. Hugues LAGRANGE

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	0,5	1,5
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires	2	3
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	0	0
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0	
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants	1	0
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	7	
TOTAL	10,5	4,5



• Appréciations détaillées

Ce thème reprend en partie l'axe du contrat quadriennal précédent « mode de vie, valeurs, déviance ». Il se réapproprie en particulier les questions de recherche liées à la consommation, aux pratiques culturelles et aux valeurs, en intégrant une nouvelle thématique (le handicap). Dans le détail, ce thème 3 est décliné en cinq sous-thèmes :

- Environnement et consommation : il s'agit de s'intéresser à la transformation des modes de vie (comportements de consommation, habitudes de transport, choix et aménagement du logement) en lien avec la « conversion écologique » contemporaine, en soulignant la contradiction entre un discours politico-médiatique qui met l'accent sur la régulation individuelle, et la réalité des contraintes sociales qui pèsent sur cette « conversion ». Les travaux prévus ou en cours s'appuient à la fois sur des données quantitatives et qualitatives, dans le cadre d'un projet ANR, avec des collaborations impliquant d'autres laboratoires.

- Pratiques culturelles et styles de vie : en collaboration avec le Ministère de la culture, et en lien avec l'équipex DIME-SHS, il s'agit de développer de nouveaux outils d'enquête par internet, en dépassant les limites traditionnelles des enquêtes sur les pratiques culturelles, en particulier, en ne recueillant plus des attitudes déclarées à l'égard de produits culturels génériques (*eg* la musique « classique » ou « populaire »), mais en soumettant à l'enquêté des documents sonores et iconographiques.

- Rythmes sociaux et temporalités : ce sous-thème reprend et prolonge des travaux antérieurs, en s'appuyant notamment sur l'exploitation de la nouvelle enquête Insee Emplois du temps. Il étend, également, son champ initial d'investigation avec une dimension cognitive et socio-historique, et la mobilisation de données documentaires, en s'appuyant sur les travaux de Norbert Elias.

- Immigration, inégalités ethno-raciales et discriminations : ce sous-thème mobilise des données qualitatives et quantitatives (avec en particulier l'enquête de référence TeO, Trajectoires et Origines). Il articule des recherches de terrain de type ethnographique réalisées dans des quartiers « sensibles » avec des recherches moins territorialisées sur la discrimination (sur le marché du travail d'une part, et sur l'accession au logement d'autre part, avec des coopérations prévues avec des économistes) et sur la mobilité sociale des enfants d'immigrés. Des coopérations sont en cours avec des chercheurs d'universités nord-américaine (Columbia) et indienne (Pune).

- Handicap : ce nouveau sous-thème s'intéresse à l'intégration des personnes handicapées (scolarisation, accès l'emploi, accès au logement, aides reçus...) dans une perspective de sociologie de l'action publique, en prenant pour objet les associations qui œuvrent dans ces champs. Cette approche s'appuie sur une collaboration avec le CESDIP, laboratoire voisin, ainsi que sur le thème 4, relatif aux politiques éducatives.



Conclusion

- Avis global sur le thème :

De façon générale, les recherches menées et projetées dans ce thème sont très prometteuses. Elles mobilisent des données et des méthodes variées, avec également des perspectives interdisciplinaires (psychologie, économie, sciences cognitives, histoire...). Les différents sous-thèmes s'articulent très bien avec les trois autres thèmes du projet de recherche de l'unité.

- Points forts et possibilités liées au contexte :

Pour la plupart, les différents sous-thèmes s'appuient sur de solides acquis, tant méthodologiques que théoriques (méthodes d'analyse d'optimal matching, sociologie de la parenté et de la transmission intergénérationnelle des valeurs...), déclinés sur de nouveaux objets « porteurs » (la conversion écologique, le handicap...), pertinents à la fois d'un point de vue scientifique et d'un point de vue sociétal, au travers d'opérations empiriques innovantes (enquête TeO, panel ELIPSS...), mobilisant de nombreux partenaires scientifiques et institutionnels de premier plan (équipex DIM-SHS, Ministère de la culture, universités étrangères...).

- Points à améliorer et risques liés au contexte :

Il est toujours possible d'améliorer l'existant, aussi satisfaisant soit-il : par exemple, on pourrait souhaiter que les outils qualitatifs mobilisés soient aussi innovants que les méthodes quantitatives proposées, ou encore que les collaborations internationales soient plus systématiques et s'inscrivent dans le cadre de réponses à des appels à projet européens.

S'agissant des risques liés au contexte, au sein d'une unité de petite taille, même très dynamique et très performante, la volonté d'ouverture à de nouvelles thématiques de recherche est louable, mais pose la question des ressources humaines disponibles et de leur dispersion éventuelle.

- Recommandations :

Pour parfaire encore l'ouverture internationale des recherches menées, la recherche de fonds européens serait souhaitable, en particulier dans le cadre des appels à projets de l'ERC : de par l'excellence scientifique qui caractérise cette unité, ses chercheurs ont toutes leurs chances pour de tels appels à projet.

En outre, pour compenser la relative faiblesse des effectifs de l'unité, au regard des nouveaux champs de recherche couverts, il serait sans doute souhaitable de multiplier les coopérations avec d'autres acteurs de la recherche déjà impliqués dans ces champs (dans les domaines de la conversion écologique, de la temporalité, du handicap).

Enfin, il serait également souhaitable que l'OSC puisse recruter de nouveaux chercheurs, en particulier pour « muscler » cette nouvelle thématique « santé », qui inclut notamment la question du handicap.



Thème 4 : Politiques et dynamiques éducatives

Nom du responsable : M^{me} Agnès VAN ZANTEN

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	1	0,5
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires	0,5	1
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	0	0,5
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0	
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants	0	0
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	7	
TOTAL	8,5	2



• Appréciations détaillées

Ce thème se caractérise d'abord par des recherches de grande envergure menées sur la construction et les effets des inégalités d'éducation, ensuite par des jeux d'échelle qui ouvrent sur des comparaisons internationales, des enquêtes nationales et des recherches plus locales, enfin par des approches quantitatives et ethnographiques. L'originalité de cet axe tient sans doute dans l'effort de ne pas construire des analyses à partir du champ de la sociologie de l'éducation mais d'accommoder plusieurs champs de la sociologie voire de combiner sociologie et psychologie sociale. L'intérêt des objets étudiés dans cet axe est indiscutable et la production scientifique, de haut rang, joue une part active dans le débat public. Le point fort de cet axe est l'ampleur des projets servie par des financements européens, nationaux et locaux (ANR, ACI, programme cadre de l'UE, Fondation de France, DEPP, Région Pays de la Loire). Une partie des projets à venir sera menée en lien avec un nouveau LabEx de Sciences Po au sein duquel la responsable du thème 4 coordonnera l'axe éducation à partir de septembre 2012. Outre des chercheurs affiliés à d'autres laboratoires, les recherches associent de nombreux doctorants. L'autre point fort est l'articulation au thème 2 (Ville et inégalités urbaines).

Conclusion

• Avis global sur le thème :

Les recherches menées à l'intérieur de ce thème font usage de méthodes quantitatives et/ou qualitatives tout en faisant varier différentes échelles. Ce thème fait par ailleurs écho au thème 2, ce qui permet d'asseoir la dynamique singulière de l'OSC. La question des politiques et des dynamiques éducatives, abordée notamment par le prisme des inégalités d'éducation, trouve sa pertinence sur le plan sociologique et sur le plan des interactions avec l'environnement social.

• Points forts et possibilités liées au contexte :

Cet axe regroupe des chercheurs dont la production scientifique régulière et soutenue leur octroie une grande légitimité. La venue prochaine d'un directeur de recherche du CNRS en demande de mobilité devrait maintenir le rayonnement et l'attractivité académique de l'OSC. Les multiples sources de financements et l'ampleur des recherches permettent d'associer les doctorants. Les nombreuses publications réalisées par ces derniers attestent d'un dynamisme académique qui ne doit rien au hasard. En effet, l'encadrement des doctorants par les chercheurs y contribue pleinement.

• Points à améliorer et risques liés au contexte :

Le départ à la retraite prochain d'une chercheuse va poser la question du renouvellement de poste et de son articulation aux objets propres à cet axe.

• Recommandations :

La création éventuelle, envisagée au cours du quinquennal, d'un cinquième axe consacré à la « sociologie des inégalités de santé » ferait écho au thème du handicap sur lequel travaille une chercheuse de l'axe « Politiques et dynamiques éducatives ».



5 • Annexe : Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : Mardi 29 janvier 2013 à 9h00

Fin : Mardi 29 janvier 2013 à 17h00

Lieu de la visite :

Institution : OSC

Adresse : 98 rue de l'Université, 75007 Paris.

Déroulement ou programme de visite :

La matinée a été consacrée à des échanges avec le directeur du laboratoire, les tutelles et les représentants des axes. Le comité d'experts a d'abord écouté la présentation du laboratoire faite par son directeur. À la suite de quoi les tutelles ont présenté leurs points de vue et leurs intentions à l'égard du laboratoire

Le comité d'experts a écouté ensuite la présentation des axes du laboratoire. Lors de cette présentation, deux doctorants ont présentés leur travail en lien avec l'un des axes.

En début d'après-midi, le comité a rencontré les doctorants (une quinzaine de doctorants ont participé à la réunion).

Le comité d'experts a reçu ensuite les ITA/IATOS avant de revoir brièvement le directeur de l'unité et de se réunir à huis clos, en présence du délégué scientifique de l'AERES.



6 • Statistiques par domaines : SHS au 10/06/2013

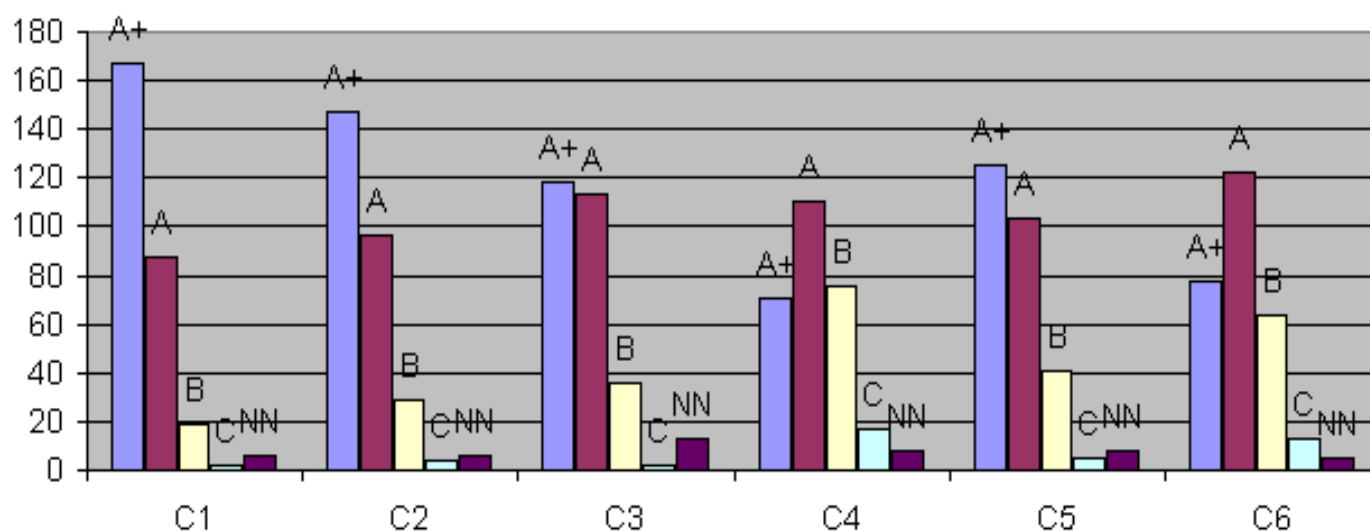
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





7 • Observations générales des tutelles



SciencesPo.

Monsieur Pierre Glaudes
Directeur de la section des Unités de recherche
AERES
20 rue de Vivienne
75002 Paris

Paris, le 29 avril 2013

Objet: Réponse au rapport **S2PUR140006511 - OBSERVATOIRE SOCIOLOGIQUE DU CHANGEMENT - 0753431X**

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport du comité d'experts de l'AERES établi à la suite de la visite de l'Observatoire sociologique du changement le 29 janvier 2013.

Nous nous réjouissons des appréciations portées sur cette unité qui contribue fortement à l'excellence de notre établissement et nous réaffirmons notre soutien à l'Observatoire sociologique du changement pour maintenir la qualité de la recherche qui y est menée.

Nous vous faisons parvenir les observations de son directeur, M. Alain Chenu.

Nous vous remercions ainsi que les évaluateurs pour la qualité de leurs travaux et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre sincère considération.

Michel Gardette

Directeur adjoint



SciencesPo.

OSC
CNRS

Remarques sur le rapport de l'AERES

S2PUR140006511 - OBSERVATOIRE SOCIOLOGIQUE DU CHANGEMENT - 0753431X

L'OSC remercie vivement l'ensemble des membres du comité de visite pour la qualité de leurs observations, tant au cours de la visite que dans le rapport d'évaluation.

L'OSC formule deux remarques de portée générale, suite à la lecture du rapport d'évaluation :

1. Mentionnée dans le rapport d'activités de l'OSC, la participation de l'OSC au LABEX LIEPP (Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques) à l'EQUIPEX DIME-SHS (Données, infrastructures et méthodes d'enquête en sciences humaines et sociales) aurait pu être rappelée dans le rapport d'évaluation de l'AERES.

2. Les conditions de l'accueil et du suivi des doctorants ont donné lieu à une série de remarques : cf. p. 6 du rapport d'évaluation de l'AERES.

Réunis le 26 avril 2013, les doctorants de l'OSC, après avoir pris connaissance des remarques de l'AERES, tiennent à rappeler les très bonnes conditions de travail dont ils bénéficient à l'OSC, en termes de financement et de formation. La participation à des colloques et à des projets de formation, en France et à l'étranger, est systématiquement soutenue. Par ailleurs, les doctorants jouissent de possibilités importantes d'intégration dans des réseaux internationaux de recherche (Universités d'Oxford, de Milan-Bicocca, de Northwestern et de UCLA; Réseaux EQUALSOC, ECSR et FAPESP au Brésil.) De plus, les doctorants se réjouissent de la mise en place prochaine de comités de thèse. La question de l'accueil soulevée dans le rapport mérite d'être précisée. Il s'agit, concrètement, du trop faible nombre de places disponibles par rapport au nombre des doctorants.

Alain Chenu
Professeur des universités
Directeur de l'OSC